



PREFETE D'EURE ET LOIR

Direction régionale des
entreprises, de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
Région Centre-Val
de Loire
Unité
Départementale
D'Eure et Loir

RECEPISSE DE DECLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE
N°SAP/877972026

et formulée conformément à l'article L 7232-1-1 du code du travail

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services,

Vu les décrets n° 2011-1132 et n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu l'arrêté préfectoral de la Préfète d'Eure et Loir en date du 13 mars 2017 portant délégation de signature à Monsieur le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire,

Vu l'arrêté du 15 mars 2017 portant subdélégation de signature du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi à Monsieur le directeur de l'unité départementale de la Direccte d'Eure et Loir,

La Préfète d'Eure et Loir, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, et par délégation, le Directeur du Travail responsable de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la Direccte Centre-Val de Loire,

C O N S T A T E :

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée le 5 novembre 2019 auprès de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la Direccte Centre-Val de Loire par :

Le micro-entrepreneur Madame Lucie MEGUERNINE dont le siège social est situé :

26 rue de la sablonnière
Résidence Le Murger – bât Anjou B -
28100 DREUX

Siret : 87797202600018



Caroline PERRAULT

La Directrice Adjointe,
P/L/e Directeur de l'Unité Départementale d'Eure et Loir,
du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire,
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
Pour la préfète et par délégation du directeur régional

Fait à Chartres, le 18 novembre 2019

d'Eure et Loir.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture

- exercice des activités autres que celles déclarées dans la déclaration.

2 et des dispositions de l'article L. 241-10 du code de la sécurité sociale.
semaine de l'année en cours], perd le bénéfice des dispositions de l'article L. 7233-
quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée avant la fin du premier
7232-21 (états trimestriels d'activité, tableau statistique annuel et bilan qualité R.
en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.
4°, 5° et 6° de l'article R. 7232-19 ou qui méconnaît, de façon répétée, après mise
cessé de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux

La présente déclaration pourra être retirée si l'organisme agréé :

Toute modification concernant la structure (transfert de siège social, ouverture d'une
nouvelle implantation...) ou les activités exercées déclarées devra, sous peine de
rétrait de déclaration, faire l'objet d'une déclaration modifiable auprès de l'Unité
territoriale d'Eure et Loir de la Direction Centre.

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées **à titre**
du travail et l'article L 241-10 du code de la sécurité sociale.

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Livraison de courses à domicile
- Préparation de repas à domicile
- Assistance administrative à domicile
- Assistance information à domicile
- Collecte et livraison de lingé repassé
- Garderie d'enfants de plus de 3 ans
- Soutien scolaire ou cours à domicile
- Accomagnement d'enfants de plus de 3 ans
- Soin et promenade d'animaux pour personnes dépendantes
- Maintenance et vigilance temporaires de résidence
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage

Les activités déclarées sont les suivantes :

Madame Lucie MEGUERNIE exerce son activité selon le mode prestataire.

Ce récépissé n'est pas limité dans le temps.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent
récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom
du micro-entrepreneur Madame Lucie MEGUERNIE.